

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>22182</b>	De <b>M. Philippe Meunier</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Rhône )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Francophonie		<b>Ministère attributaire</b> > Francophonie
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > personnel	<b>Analyse</b> > égalité professionnelle homme-femme.
Question publiée au JO le : <b>26/03/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>28/05/2013</b> page : <b>5576</b>		

### Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur le respect des engagements du Président de la République concernant la parité homme-femme. Il lui demande si la parité est respectée au sein de son cabinet.

### Texte de la réponse

Le cabinet de la ministre déléguée chargée de la francophonie est composé, au 1er avril 2013, de 8 conseillers - 2 femmes et 6 hommes. En prenant en compte l'équipe de soutien administratif, il comprend 8 femmes et 7 hommes.